

	<b>Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie 93 avenue Henri Barbusse – 91210 DRAVEIL PROCES VERBAL DU CONSEIL</b>	<b>01 69 03 60 40 0910205d@ac-versailles.fr</b>
DATE :	<b>LUNDI 27 JUIN 2022</b>	
DUREE :	2 heures	

Présentation du personnel présent :

- Équipe pédagogique :
  - M SAUTRON (le directeur)
  - MMES BANOR, ROISIN, ASLI, GUENARD, ALCOVER, MARTINS BAPTISTA
- Parents d'élèves : Mme GRIMAL, Mme VALEYRE BRANCO, Mme PODEVIN, Mme LOUIS JOSEPH, Mme COURTOIS, Mme MARQUES, Mme TALEC, Mme LAPIERRE, Mme ANLEY
- DDEN :

Excusés : Mme BOIS (Inspectrice de l'éducation nationale), Personnel mairie : M PHILIPPE, MME BEAUGE

## **1/ Vie scolaire**

### **a/ Bilan de l'année**

Bilan des parents d'élèves :

Les parents soulignent le nombre d'événements proposés par l'école et dont les élèves ont été très contents (projet Harry Potter, projet PMC a un Incroyable Talent, soirées jeux de société, etc.) La disponibilité et le niveau de communication de la part de l'équipe enseignante sont salués. La volonté de créer des liens avec les parents d'élèves et les autres partenaires (périscolaire notamment) est reconnue et appréciée.

Projet d'école :

#### Axe 1 : Ambition pour tous et excellence

Quart d'heure de lecture et rallye lecture mis en place. La présence de mangas aux sujets inadaptés a été remarquée, d'où la décision d'interdire les mangas à partir de la semaine prochaine.

Accent mis en mathématiques sur la résolution de problèmes, avec un axe d'amélioration identifié sur la schématisation. Une méthodologie de classification des différents types de problème sera partagée à partir de l'an prochain.

#### Axe 2 : Bien-être pour tous.

Un travail autour de l'argumentation pour les cycles 3 afin de débattre du contenu des sacs de jeux de récréation. Afin de responsabiliser les élèves, le matériel doit être remis dans le sac spécifique à chaque classe (étiquetage). Une action de sensibilisation à l'usage correct et au soin du matériel est à mener à la rentrée 2022.

Le foot est de nouveau autorisé, pour le plus grand bonheur de beaucoup de garçons, ce qui relègue les filles et les non-joueurs à la périphérie du terrain de récréation. Un planning va être mis en place afin de permettre à tous d'accéder aux aires de jeu (limitation de la taille du terrain + rotation par niveau de classe).

Nous renouvelerons l'évènement « Festival du livre » pour l'année 2022-2023.

Les messages clairs seront mis en place (avec travail dans les classes) à compter de la rentrée.

#### Axe 3 : Culture et citoyenneté responsable

Après concertation entre enseignants, il semble qu'il n'y ait pas de problème d'inclusion dans l'école. Le banc de la convivialité étant potentiellement stigmatisant, la décision a été prise de ne pas poursuivre cette idée.

Pour répondre aux besoins des familles. Un temps de rencontre, une fois par trimestre, pourra être mis en place sous forme de « café des parents ».

Mise en place d'une sensibilisation aux « gestes qui sauvent » demande 2h par jour pour les élèves. Les professeurs d'EPS du collège Wallon, qui passent la formation actuellement, devraient intervenir sur l'année 2022-2023.

#### Axe 4 : Équité et inclusion pour tous et chacun

Mise en place de soirées « jeux de société » avec les parents et les enfants à l'école. Quelques dérives ont été constatées, avec notamment la présence seulement de grands frères et de grandes sœurs, au comportement parfois loin d'être irréprochable. L'équipe souhaite se laisser la possibilité d'exclure les personnes ne s'impliquant pas (parents sur leur téléphone portable), et de ne plus convier les jeunes frères/sœurs qui sont trop jeunes pour jouer aux jeux choisis pour les cycle 2 et cycle 3. Le souhait est de reconduire la soirée à raison d'une fois par période. Les parents d'élèves souhaitent tenir les buvettes à ces soirées.

#### **b/ Liaison GS/ CP et CM2/6ème**

- **Liaison GS/ CP**

M Sautron a participé aux différentes équipes éducatives pour les futurs CP.

Les enseignantes ont réalisé des séances de résolution de problème dans la classe de Sarah. Ces temps d'échange, ainsi que d'autres rencontres avec Sarah, ont permis de mieux appréhender les problématiques de niveau et de comportement des futurs CP, et de répartir les élèves dans les futures classes en connaissance de cause (en séparant notamment les élèves aux interactions problématiques).

Réalisation d'une journée sur l'école GS/CP. Ce temps de rencontre a permis de rassurer les GS et de les familiariser avec leur futur environnement.

L'école élémentaire a le plaisir d'offrir aux CP une trousse complète pour leur souhaiter la bienvenue.

La réunion d'information pour les parents de GS a eu lieu le samedi 25, avec une participation des parents réduite.

- **Liaison CM2/ 6ème**

Nous avons débuté une liaison qui n'a jamais aboutie

Visite du collège Delacroix pour tous les élèves y compris ceux qui ne sont pas inscrits là-bas.

Réunion d'information à destination des parents

Répartition des élèves le 28 juin

Communication compliquée avec le collège Daudet

Les enseignants de cycle 3 ont revu leur programmation en histoire et géographie afin de faciliter la rentrée en 6<sup>ème</sup>. Néanmoins, il est constaté que ces compétences s'acquièrent très lentement, avec la nécessité de répéter énormément au cours du CM2.

#### **c/ LSU**

Un deuxième livret sera remis aux parents la semaine du 27 juin. Une remise à l'enfant pour les élèves en difficulté sauf si les enseignants estiment nécessaire de faire un point avec les familles.

#### **d/ Les effectifs pour la rentrée 2022**

A ce jour, sont comptabilisés 50 départs et 37 arrivées (dont 33 élèves de CP). Les effectifs passeraient ainsi à **181** élèves pour la rentrée 2022. Attention des arrivées sont prévues pendant l'été (arrivée d'élèves de la Maison d'enfant à prévoir). D'après certaines informations, la livraison des appartements (3 bâtiments) proches d'Intermarché est prévue pour fin 2023, avec une scolarisation des élèves à PMC, ce qui pose un risque de surcharge des classes.

- CP : 33
- CE1 : 34
- CE2 : 39
- CM1 : 34
- CM2 : 41

Total de passage en SEGPA : 1 (beaucoup de refus des parents, qui ne comprennent pas l'opportunité que représente une place en SEGPA pour un enfant en difficulté).

Total : 181 élèves ; 25,8 de moyenne par classe.

**Attention, une mesure de comptage est prévue pour la rentrée 2022.**

Structure à 7 classes	Effectif niveau	Effectif classe
CP/CM2	12 12	24
CP/CM2	13 11	24
CP/CE2	8 20	28
CE1/CE2	17 10	27
CE1/CE2	17 9	26
CM1/CM2	9 18	27
CM1	25	25

Le directeur fait le constat d'un grand nombre de doubles niveaux. Ce choix découle d'une part des effectifs, d'autre part du fait que les élèves ont besoin d'être séparés les uns des autres. Une priorité est accordée aux élèves de Mme Perez répartis entre Mme Alcover, Mme Roisin et M Sautron.

Constitution de l'équipe 2022-2023

- 2 postes vacants (en date du 29 juin 2020)
- Départ Mme Banor, Mme Perez Bacalu et Asli

#### **e/ Fournitures scolaires**

Conformément aux textes en vigueur (Circulaire du 10 juillet 2008), la liste des fournitures scolaires demandées aux familles pour la rentrée scolaire 2022 est présentée au Conseil d'école et votée.

Les listes sont adoptées à l'unanimité par les parents d'élèves élus et les enseignants présents. Elles seront affichées devant l'école et distribuées aux familles via le cahier de liaison.

Le budget accordé par la mairie pour l'achat de fournitures scolaires est de 34€ par élève. Mme Anley propose de demander l'achat d'une ramette pour chacun des élèves afin d'alléger le budget papier, très lourd cette année.

Les dictionnaires sont conservés à l'école et donnés de nouveau l'année suivante. Les contenus des lutins de français et de mathématiques seront changés, pour les CM1, du fait de la mise à jour de certaines leçons. Les CM2 continueront avec leur lutin de leçon. Mme Anley propose d'organiser une collecte des dictionnaires des CM2 (les dictionnaires étant spécifiques pour les CE / CM)

La classe de Mr Sautron demandera peut-être l'achat d'une œuvre de littérature jeunesse.

## **f/ Constitution du bureau des élections**

Ce bureau est chargé d'organiser les élections 2023 des représentants des parents d'élèves. Il se réunira en septembre prochain. Une date sera fixée dans les deux semaines après la rentrée.

le directeur de l'école, président : M Sautron

1 professeur des écoles : Mme Roisin

des parents d'élève : MME GRIMAL et MME ANLEY

## **Mise en place du vote par correspondance : validé**

Le directeur demande la mise en place d'un vote exclusivement par correspondance, afin d'éviter de devoir se rendre disponible pendant une journée entière pour tenir le bureau de vote. Actuellement, très peu de parents se déplacent pour voter sur place, la plupart d'entre eux préfère le vote par correspondance.

## **g/ Opération « un livre pour les vacances »**

Le Ministère de l'Education nationale offre à chaque élève de CM2 quittant l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens.

Il s'agit des « *Fables de Jean de La Fontaine* », illustrées par Catherine Meurisse. Cet ouvrage sera présenté en classe par les enseignants.

Afin que chaque élève de l'école profite de cette opération, la coopérative scolaire se charge d'acheter un livre pour chaque enfant du CP au CM1.

## **h/ Stage de remise à niveau**

Il aura lieu cette année du 8 au 13 juillet et du 22 au 26 août à Pierre et Marie Curie. Tous les niveaux sont concernés.

Ces stages répondent à plusieurs objectifs :

- **Consolider** les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et mathématiques
- **Combl**er d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité
- **Travailler** en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement les élèves accueillis

## **2/ Le Fonctionnement-la coopérative scolaire:**

Le solde de la coopérative s'élève à 4200 euros.

Mme Martins prendra en charge la coopérative

## **3/ Travaux et entretien de l'école**

Les petits travaux sont réalisés petit à petit, nous remercions la mairie.

### **Suite au deuxième conseil d'école :**

1. Le directeur rappelle le besoin d'un photocopieur plus fonctionnel dans l'école, notamment avec la possibilité d'une connexion USB.  
Le photocopieur devrait être livré pour la rentrée 2022.
2. Tri sélectif à la cantine  
La mise en place de tables de tri afin de limiter les déchets. Ce dernier a été budgété et devraient donc être mise en place à la rentrée
3. Mise en place du préau pour l'année 2022-2023. Le préau devrait être construit pendant l'été 2022.  
Suite à des contraintes techniques imposées par les sociétés, les travaux sont repoussés. Néanmoins, le préau est budgétisé et donc prévue.
4. Installations des tableaux numériques dans le bâtiment B.  
Le plan numérique est toujours en cours. Le marché va être prochainement notifié et permettra d'établir le planning de déploiement. Le projet a été retardé suite à la pénurie de matériaux et de composants électroniques.
5. La direction mettra le renouvellement des rideaux au budget 2022/2023.

## **Les parents d'élèves et l'équipe enseignante soulèvent les problèmes suivants lors de ce troisième conseil d'école :**

En l'absence de la mairie, Mr Sautron donne les réponses apportées par la mairie via email.

1. Quelles solutions envisagées pour les classes surchauffées en juin et septembre ?

La mairie rappelle qu'elle a mis à disposition un ventilateur par classe, qui restera dans les écoles jusqu'en septembre 2022.

Les parents d'élèves trouvent qu'un ventilateur n'est pas suffisant pour une classe de 25 élèves exposée plein sud. Des températures de plus de 30°C ont été relevées lors du pic de chaleur de la mi-juin. Il est important que la mairie s'empare de ce problème qui ne va pas aller en s'arrangeant en proposant d'autres solutions plus efficaces qu'un ventilateur....

2. La mise en place d'une charte concernant les employés municipaux qui entrent dans l'école sur le temps scolaire ?

La mairie déplore les incidents et a effectué un rappel auprès des agents concernés.

3. La subvention CM2

100 euros par enfant pour l'année civile 2022. Mr Philippe proposera une augmentation pour l'année 2023. Mme Grimal déplore que le retour à 160€ (acté précédemment) ne soit pas automatique.

4. Bus mairie : La mairie prend en charge une sortie éducative par classe et par an. Ces dispositions sont restées inchangées et ont été assurées tout au long de l'année. Un nouveau marché a été notifié au mois de mai avec la société NEDROMA. Les tarifs ne nous permettent pas de commander des bus de plus de 55 places. Néanmoins, un bus de 55 places permet de transporter une classe avec l'enseignant et les accompagnateurs.

Quel est le coût d'un bus de 40 places ? Car en prenant un bus de 55 places il y aura plus de 15 places vides à chaque trajet.

5. Constitution de l'équipe périscolaire ?

Le référent reste inchangé (Dimitri) avec une équipe en cours d'élaboration.

### Questions additionnelles :

- La mairie peut-elle intervenir afin de sécuriser divers murs de la maison à l'angle de la rue Payen et de l'avenue H. Barbusse et le muret séparant le parking devant l'école et le trottoir de la rue François d'Orbay dans les environs immédiats de l'école qui risquent de s'écrouler en blessant des enfants ?

## **4/ Sécurité**

### **a/les PPMS**

Le PPMS pas d'exercice supplémentaire

### **b/les exercices incendies**

Un exercice "incendie" a eu lieu le 16 mai, le temps d'évacuation pour chaque bâtiment:

Bâtiment A: 2min 09 secondes contre 2m 08 secondes (en février)

Bâtiment B: 1min 11 secondes

Une fiche bilan a été rédigée et expédiée aux services de l'Éducation nationale concernés. Deux autres exercices seront réalisés durant l'année.

## **5/ Les projets scolaires**

### **a/ Retour sur les événements passés :**

1. Potager : Mme Roisin a pu récupérer des plantes Too Good To Go et Phénix qui ont limité le coût des plantes du potager, avec un très bon taux de repousse. Des graines mellifères ont aussi été semées sur une surface de 15m<sup>2</sup> environ.

2. Poney : les séances se sont très bien déroulées pour le plus grand plaisir des élèves, et dans de très bonnes conditions, au centre équestre des Mazières. L'expérience est à renouveler dans les années à venir.
3. Spectacle « Harry Potter »
4. Cicadelle
5. Sortie Sea life malgré la chaleur, la sortie s'est déroulée sans encombre, moyennant un aménagement des horaires afin de permettre un retour pour un pique-nique sur l'école, à l'ombre.
6. Soirée jeux
7. Boom des CM2 : les élèves étaient satisfaits et ont bien participé.
8. USEP : Mme Roisin souligne des longueurs dans l'organisation de la journée, qui néanmoins présente un bon intérêt pédagogique. Elle propose de faire remonter les quelques soucis à l'organisation mais de reconduire ces activités
9. A venir : sortie course d'orientation / multisport à la Base de Loisirs le lundi 4 juillet : un bon nombre de parents accompagnateurs est requis afin que la sortie soit faisable.

Tous les enseignants font le constat de ce que les élèves se sont bien conduits pendant les différents moments à l'extérieur. La posture de spectateur s'est nettement améliorée par rapport au constat qui avait été effectué les années précédentes.

#### **b/ Les événements en réflexion pour l'année 2022-2023:**

1. Renforcement de la liaison GS/CP et CM2/6ème (organisation de plusieurs événements durant l'année)
2. Mise en place d'un composte et récupérateur d'eau
3. Projet « Art urbain » pour le cycle 3. Mme Anley suggère d'appeler l'école d'art Camille Lambert à Juvisy afin d'obtenir des contacts.
4. Poney pour les CE2
5. Classe de découverte pour les CM2 (pour les CM2 et les quelques CM1 de CM1/CM2). Budget de 18.415€. La mairie participe à hauteur de 100€ par élève de CM2 (effectif prévu : 41 élèves). Mme Anley propose de demander 250€ par famille ; la mairie peut aider les familles qui en font les demandes. Mme Grimal propose d'organiser des soirées pour lever de l'argent (type loto, marché d'hiver, brocante, etc.) ; pour revendre des produits (type chocolat), l'argent doit transiter via une association de parents d'élèves car il est interdit à l'école d'acheter et de revendre des produits qui n'auraient pas été personnalisés par les élèves. L'argent récolté pourrait servir à payer les voyages pour les élèves ne pouvant pas financer par eux-mêmes, ou bien pour baisser le coût individuel du voyage.
6. USEP : passer la cotisation à 5€ (+1€ payé par l'école) afin que les bus soient pris en charge par l'USEP.

Le Conseil d'école est clos à 21h05

Le directeur, M SAUTRON

La secrétaire, MME ALCOVER